

EN MARCHÉ !

Cominando!

BULLETIN DE REFLEXION ET D'ENGAGEMENT

Vol. VI No 2 juin 1985

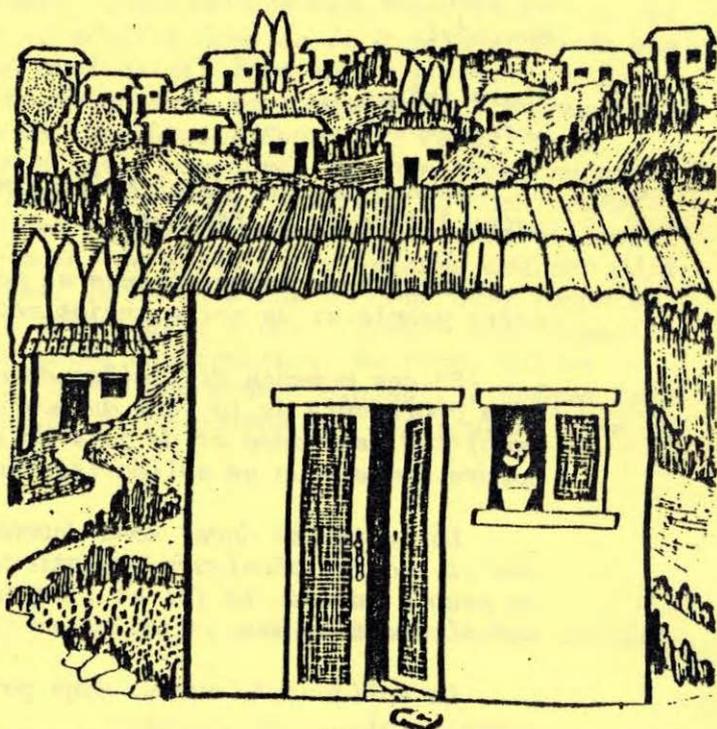
SEMAINE

INTERNATIONALE

DES

DISPARUS

26-31 MAI 1985



NOS UNE LA ESPERANZA
DE SU REGRESO
C'EST L'ESPOIR DE TE REVOIR QUI
NOUS UNIT

2 C'EST À VOUS QU'ÇA S'ADRESSE!

Voici ce qu'on nous adressait, de Managua, le 16 avril dernier. C'est le Centre Oecuménique Antonio Valdivieso qui nous écrit. Le Centre publie *Amanecer* (Le Réveil), un bulletin de "réflexion chrétienne dans le nouveau Nicaragua".

*Comité chrétien pour les Droits Humains
en Amérique Latine (Inc.)
Montréal.*

*Chers frères,
Chères soeurs,*

Au nom du Père Uriel Molina, nous accusons réception de votre lettre du 25 février.

Merci pour votre réponse et pour votre appui en faveur de notre peuple et de notre projet révolutionnaire.

En ces moments difficiles de notre histoire, de l'agression croissante de la part du gouvernement américain, ça nous remplit d'espérance et de joie de savoir que des frères et des soeurs comme vous se solidarisent avec nous.

La lutte est dure, nous devons faire beaucoup de sacrifices et endurer plusieurs privations pour survivre. Nous sommes un peuple tenace. La foi et l'espérance dans le futur nous maintiennent fermes.

La solidarité, aussi, nous permet de résister. Nous en avons besoin.

Nous voulons la Paix, nous défendons la Paix, nous luttons pour la Paix!

Fraternellement,

*Yelba Alvaro Sáenz
secrétaire de la direction.*

Et comme pour affirmer cette "ténacité" de la communauté, un missionnaire québécois au travail dans le diocèse d'Esteli rapporte la "confirmation" de la foi et l'engagement de la communauté:

Totogalpa, Nicaragua, avril 1985.

(...) A la mi-mars, l'évêque est venu "confirmer" la foi et l'engagement de 23 adultes âgés de 15 à 43 ans. Après que chacun eut expliqué quel allait être son engagement de service durant au moins un an dans sa communauté, l'évêque lui imposait les mains en invoquant l'Esprit de Jésus, puis faisait une onction d'huile consacrée sur son front en signe de responsabilité face à sa communauté. Ces 23 "confirmés" ont été formés par des catéchètes paysans de leurs villages durant cinq ou six mois, de sorte que plusieurs avaient déjà commencé leur service. Je ne sais pas si vous vous rappelez de la petite tape - très légère - que l'évêque nous donnait sur la joue lors de notre confirmation. Eh bien, ici ce n'était pas léger... Après une bonne "claque", l'évêque leur disait: "Prépare-toi à lutter contre les difficultés dans ton engagement!"

(...)

Avec mes meilleurs saluts et toute mon amitié,

Henri-J. Coursol p.m.é.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

UNE REUSSITE AU GUATEMALA

Le 1er mars dernier, le syndicat des travailleurs d'Embotelladora Central S.A. Coca-Cola (maintenant STECSA et antérieurement STEGAC) émettait un communiqué officiel paru dans le quotidien El Gráfico de Guatemala le lendemain 2 mars.

Nous reproduisons ci-contre le texte original dont voici la traduction:

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
D'EMBOTELLADORA CENTRAL, S.A.
COCA-COLA, STECSA (ANTERIEURE-
MENT STEGAC)

Par ce moyen, nous voulons exprimer publiquement notre profonde gratitude pour l'appui et la solidarité que vous nous avez démontrés durant les 376 jours qu'a duré notre lutte contre une des compagnies transnationales, ce qu'est Coca-Cola. Votre appui et votre solidarité se sont manifestés de différentes manières aux travailleurs qui dépendaient directement ou indirectement de l'entreprise EGSA (Coca-Cola) située dans la zone II de la capitale.

Aux groupements religieux nationaux et internationaux, à la population étudiante de l'USAC, aux associations étudiantes, aux organisations syndicales nationales et internationales, aux personnes individuelles et à la classe ouvrière du Guatemala.

LES FAITS

Le 17 février 1984, l'entreprise a été officiellement fermée par un geste arbitraire et illégal des fondés de pouvoir de celle-ci, Anthony Zash Burgos et Roberto Méndez y Méndez après une décision prise en accord avec le conseil exécutif de la compagnie. Ils laissent ainsi plus de 470 travailleurs sans emploi et aux prises avec une situation désastreuse pour leurs familles. Cette manoeuvre portait aussi préjudice, de façon accrue à l'économie du pays.

Les responsables n'ont pas pris en considération une série de solutions présentées par le syndicat en vue de trouver une issue aux problèmes économiques et financiers qu'affirmaient affronter les dirigeants de l'entreprise. Les allégations de ceux-ci s'avèrent d'ailleurs invalidées par la dé-

EL SINDICATO DE TRABAJADORES DE EMBOTELLADORA CENTRAL, S.A. COCA-COLA, STECSA (TRADICIONAL E INTERNACIONALMENTE STEGAC)

Por este medio les expresa públicamente el profundo agradecimiento, por el respaldo y solidaridad durante los 376 días que duró nuestra lucha contra una de las compañías transnacionales como es Coca-Cola, respaldo y solidaridad manifestada en diferentes formas a los trabajadores que dependían directa e indirectamente de la fábrica EGSA (Coca-Cola) situada en la zona 11 de la ciudad capital.

A las entidades religiosas nacionales e internacionales, población estudiantil de la USAC, conglomerado estudiantil del nivel medio y diversificado, organizaciones sindicales nacionales e internacionales, personas individuales y clase obrera de Guatemala.

HECHOS:

El 17-02-84 la empresa fue oficialmente cerrada en forma arbitraria e ilegal por los apoderados de la misma, Anthony Zash Burgos y Roberto Méndez y Méndez conjuntamente con los ejecutivos de la empresa, dejando desempleados a más de 470 laborantes y en situaciones calamitosas a sus familias, perjudicando aún más con esta maniobra la economía del país.

No tomaron en consideración una serie de soluciones presentadas por el sindicato con la finalidad de superar los problemas económicos financieros que argumentaban tener los empresarios, argumentos que quedaron invalidados al descubrirse anomalías en la política financiera de las empresas, comprobándose los desatinos administrativos que conllevaron al cierre de EGSA. Demostrándose ampliamente con esto que el sindicato y los trabajadores que lo conforman no tenían responsabilidad alguna en el mencionado cierre.

Aclaremos esta situación pues es una práctica muy común, imputarle a los sindicatos los problemas que se suscitan en las empresas, justificándose así las pésimas políticas administrativas y financieras de las mismas.

Es nuestro deseo dejar plasmado para la posteridad, que el elemento decisivo para la solución del problema por todos ampliamente conocido, fue la unidad demostrada por medio de la solidaridad moral y material nacional así como también la solidaridad internacional de nuestras hermanas y hermanos de varios países del mundo para el sindicato y sus miembros.

Jugando un papel importantísimo en la solución del problema la Unión Internacional de Trabajadores de la Alimentación y Afines *UITA*. Organización que cuenta con (198 organizaciones en 65 países y con más de dos millones de afiliados) y la cual está dignamente representada por su secretario general, nuestro compañero Dan Gallin.

Hermanas, hermanos obreros de los diferentes países del mundo, de órdenes religiosas, compañeros obreros guatemaltecos, el triunfo es vuestro, la fe en la lucha por las reivindicaciones de los trabajadores ha quedado de manifiesto. Nosotros los trabajadores miembros de STECSA (internacionalmente STEGAC) no encontramos la frase apropiada para manifestarles nuestra gratitud y sencillamente les decimos **GRACIAS**.

(STEGAC) STECSA MARCHAMOS CON EL TRIUNFO, HERMANAS Y HERMANOS DE LOS PAISES DEL MUNDO NOS ACOMPAÑAN.

OBREROS TODOS

Marzo de 1985

couverte d'anomalies dans la politique financière des entrepreneurs. Ceci confirmait les étourderies administratives qui menèrent à la fermeture de EGSA. Cela a démontré de façon éclatante que le syndicat et les travailleurs qui en sont membres ne portaient aucune responsabilité dans la fermeture mentionnée ci-haut.

Ainsi a été éclaircie cette situation qui s'avère encore une pratique commune, à savoir qu'on impute aux syndicats les problèmes qui naissent dans les entreprises afin de couvrir ainsi les très mauvaises politiques administratives et financières de celles-ci.

C'est notre désir le plus cher que soit affirmé clairement pour la postérité que l'élément décisif qui a amené à la solution du conflit très largement publicisé réside dans l'unité démontrée par le moyen de la solidarité morale et matérielle nationale ainsi que par la solidarité internationale de nos soeurs et de nos frères de plusieurs pays du monde, solidarité vécue avec le syndicat et ses membres.

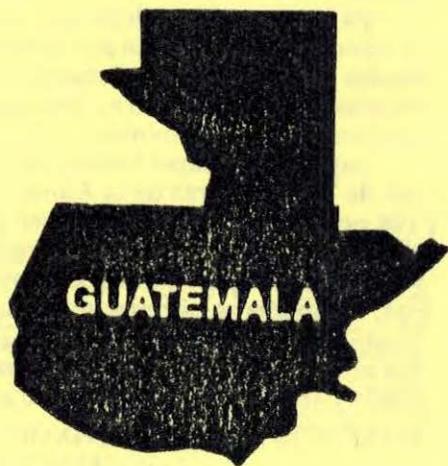
Déterminant pour la solution du conflit fut le rôle joué par le Syndicat International des Travailleurs Unis de l'Alimentation et du Commerce qui regroupe 198 organisations dans 65 pays, et plus de 2 millions de membres. Ce syndicat est dignement représenté par son secrétaire-général, notre compagnon Dan Gallin.

Soeurs ouvrières, frères ouvriers des différents pays du monde, des groupes religieux, compagnons ouvriers guatémalteques, le triomphe est le vôtre, la foi en la lutte pour les revendications des travailleurs a été manifeste. Nous, les travailleurs membres de STECSA, nous ne pouvons trouver les mots appropriés pour vous manifester notre gratitude, et, simplement nous vous disons MERCI

STECSA NOUS MARCHONS DANS LE TRIOMPHE, NOS SOEURS ET NOS FRERES DES PAYS DU MONDE NOUS ACCOMPAGNENT.

TOUS LES OUVRIERS

Le 1er mars 1985.



TOUTE L'HISTOIRE

L'attente a été longue pour ceux et celles d'entre nous qui ont suivi de près l'histoire de Coca-Cola U.S.A. et de ses négociations avec les travailleurs d'Embotelladora Guatemalteca S.A. L'attente a paru encore plus longue pour les travailleurs eux-mêmes qui occupaient la fabrique située à Guatémala et ce, depuis le 17 février 1984.

Ces employés qui ont vécu le sit-in dans l'usine ont vu plusieurs de leurs compagnons travailleurs être assassinés ou encore abandonnés blessés durant les années 1977 à 1980. Du fait que les organisations d'Eglise et les syndicats internationaux ont élevé leurs voix, Coca-Cola avait assumé le contrôle de l'administration en 1980 et avait réussi à trouver de nouveaux détenteurs de la franchise. Vous vous souviendrez que ce sont ces mê-

mes détenteurs de franchise qui ont alors "cuisiné" les livres et déclaré faillite en février 1984. Les travailleurs demeurèrent dans l'usine par crainte des Escadrons de la Mort et soucieux de ne pas perdre leur emploi. Coca-Cola U.S.A. considéra cette fermeture comme une question purement économique, annulant la franchise et oubliant ses responsabilités envers les familles et les compagnons de travail des gens qu'elle avait laissé mourir aux mains des escadrons de la mort sous la précédente administration de la franchise.

En février 1984, grâce aux pressions exercées sur le président de Coca-Cola par beaucoup de monde, la compagnie conclut une entente avec les travailleurs syndiqués. La signature du contrat eut lieu le 25 mai 1984.

Grâce à vos lettres et aux efforts du Syndicat International de l'Alimentation et des associations de travailleurs affiliées, les employés obtinrent la garantie de leur emploi, la reconnaissance de leurs droits syndicaux et la continuation de leurs con-

trats. Mais aucun détenteur de franchise n'était présent en vue de la reprise du travail.

Cette situation a prévalu jusqu'au début de novembre 1984, date à laquelle ont été entamées de nouvelles négociations longues et ardues. Le 1er février dernier, le syndicat guatémaltèque signait une entente avec les nouveaux détenteurs de la franchise, à Guatemala. La franchise est détenue par un groupe d'investisseurs guatémaltèques parmi lesquels on retrouve des membres de la famille Porras. Le ministre du Travail du Guatemala était présent au moment de la signature. Il a endossé l'entente et a assuré que toutes les étapes de la procédure légale relevant de son ministère seront franchies avec diligence. Stanley Gacek, du Syndicat International des Travailleurs Unis de l'Alimentation et du Commerce, affilié à l'IUF, était présent lors des négociations de même qu'à la signature et ce, en tant que conseiller des travailleurs.

L'entente spécifie que l'usine débutera ses opérations le 1er mars 1985. La sécurité d'emploi pour 265

travailleurs est garantie. Les droits de rappel advenant le cas où de nouveaux emplois deviendraient disponibles pour les autres travailleurs (à peu près 85 personnes qui ne seront pas embauchées le 1er mars) sont aussi garantis.

Le 1er mars, les nouveaux détenteurs de franchise ont formé une nouvelle compagnie. Au même moment, les travailleurs ont constitué leur syndicat de manière à ce qu'il coïncide avec le nom et la charte de la nouvelle entreprise. La reconnaissance du syndicat est garantie. La nouvelle entente contient quelques modifications à la convention collective antérieure, mais les travailleurs sont satisfaits de ce qu'elle garantit leurs droits fondamentaux et maintient leurs conditions de travail.

Dans un document séparé, le syndicat guatémaltèque a manifesté son accord aux conditions qui mettent fin à la relation légale avec la compagnie antérieure ainsi qu'aux obligations reliées à l'entente qui avait été signée le 26 mai 1984 par le syndicat et les représentants de la Corporation Interaméricaine Coca-Cola et la Compagnie Coca-Cola. Ces

conditions sont les suivantes:

1. la réouverture de l'usine et sa mise en opération;
2. la constitution d'une nouvelle compagnie;
3. un minimum de 265 travailleurs employés avec rémunération;
4. la reconnaissance du syndicat par les autorités guatémaltèques et par le nouveau détenteur de franchise;
5. des paiements au syndicat afin de couvrir les coûts encourus durant l'année 1984, certaines indemnités laissées en suspens dans le passé et des compensations pour les travailleurs non embauchés le 1er mars 1985.

L'IUF continuera de suivre la situation jusqu'à ce que la fabrique soit opérationnelle et que les relations de travail retournent à la normale.

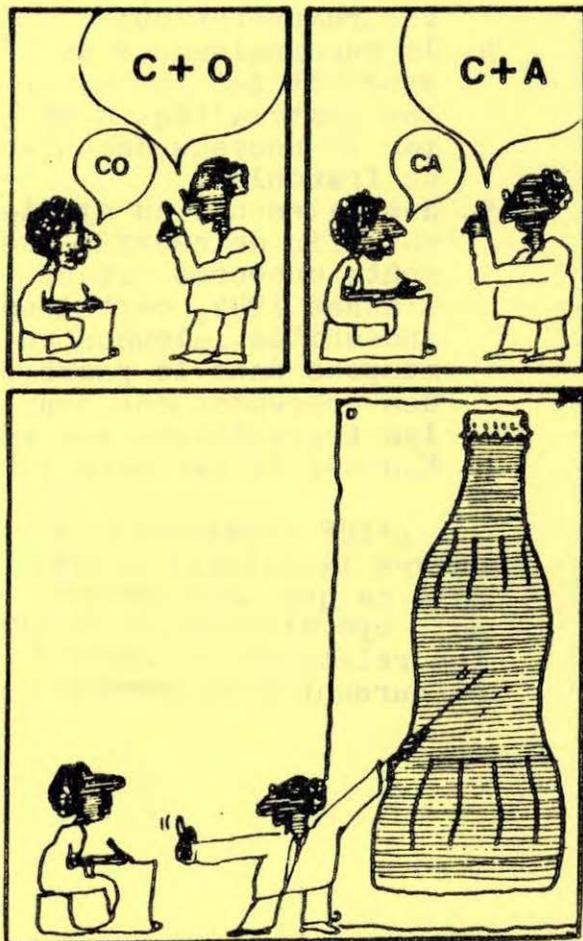
UNE POLITIQUE CONCERNANT LES DROITS HUMAINS EST JUGÉE ESSENTIELLE POUR TOUTES LES FRANCHISES

Comme cela est stipulé dans la résolution des actionnaires présentée à Coca-Cola et débattue par la compagnie et où le point de vue des actionnaires a eu gain de cause, "les groupes d'Eglise détenteurs d'actions continuent à suivre de près les événements entourant les opérations d'Embotelladora Guatemalteca. En 1980, l'administration s'est opposé à l'idée d'élaborer une politique touchant les droits humains sous prétexte qu'une telle politique compromettrait Coca-Cola dans des controverses entre des embouteilleurs indépendants et leurs employé-e-s. En fait, la situation au Guatemala a démontré que notre compagnie ne peut pas éviter l'implication dans ces controverses. Et ceci n'est pas un cas isolé. Notre compagnie a aussi été forcée d'intervenir au Brésil, en Uruguay et ailleurs en Amérique latine.

"La direction de Coca-Cola prétend que les embouteilleurs sont indépendants et pourtant, nos contrats avec eux contiennent des clauses stipulant la néces-

sité de protéger la qualité du produit et la bonne renommée de Coca-Cola. Nous croyons que l'association du nom de Coca-Cola avec les violations des droits humains, le mauvais traitement des employé-e-s, et la mauvaise gestion fiscale (comme ce fut le cas au Guatemala) causent le plus de dommage à la réputation de notre compagnie. De tels incidents vont continuer de se produire, particulièrement en ce qui concerne notre compagnie opérant dans des pays reconnus pour leurs violations des droits humains. Si Coca-Cola doit continuer son marketing mondial, nous devrions formuler une politique de la compagnie qui, au moins, proposerait des lignes de conduite en vue de protéger les droits humains des personnes qui aident notre compagnie à faire de l'argent, c'est-à-dire les employé-e-s de nos franchises et de nos filiales."

(source pour l'historique: of prophets and profits, publié par 'Northern California interfaith committee on corporate responsibility', vol. 8, no 1, mars 1985, p. 1 et 4.)



INAUGURATION DU SANCTUAIRE DEDIE A LA MEMOIRE DE MGR ROMERO ET DU
CENTRE PASTORAL MGR ROMERO A SAN SALVADOR

En date du 25 février 1985, nous avons reçu une lettre très enthousiaste de San Salvador nous remerciant pour l'appui fourni à l'occasion de la construction du sanctuaire (voir Caminando vol. V, no. 5, décembre 1984, p. 27). Le P. Ignacio Ellacuria et le P. Jon Sobrino nous invitaient même à l'inauguration du sanctuaire qui a eu lieu le 23 mars dernier:

Chers amis,

En novembre 1983, nous commençons à prendre contact avec vous et nous sollicitons alors votre aide en vue de la construction d'un sanctuaire dédié à la mémoire de Mgr Romero. Ce sanctuaire continuerait de nous rendre présentes la personne et l'oeuvre de Mgr Romero. Il est destiné à être comme le coeur d'un complexe plus grand, le Centre pastoral Mgr Romero, qui viserait à poursuivre, sous diverses formes, le travail amorcé, fidèles à l'héritage que nous a légué Monseigneur.

Aujourd'hui, nous pouvons vous annoncer que votre réponse a été magnifique. De presque tous les pays d'Amérique latine, du Canada, des Etats-Unis et de bon nombre de pays européens, de quelques pays d'Afrique et d'Asie nous sont parvenues des réponses généreuses. Quelques-unes d'entre elles nous arrivaient de personnes et de communautés extrêmement pauvres qui n'ont pas voulu que manquent leur apport et leur témoignage; d'autres dons sont venus de personnes et d'institutions qui, disposant de plus de ressources, voulaient fournir leur contribution afin que ne se flétrisse pas l'oeuvre de Mgr Romero.

Tout cela témoigne que la vie et la voix de Mgr Romero continuent de poindre comme vigies et comme forces inspiratrices. Tout cela témoigne aussi qu'ils sont nombreux et de toutes les

parties du monde ceux et celles qui désirent nous appuyer dans notre détermination à aller de l'avant sur le chemin que lui-même a reconnu et qu'il nous a présenté comme une possibilité toujours ouverte de forger de nouvelles tâches et de relever de nouveaux défis en vue de l'annonce de la foi et la défense de la justice à partir de l'option préférentielle pour les pauvres.

Grâce à ces contributions généreuses, le sanctuaire, de proportions régulières, avec une capacité de 350 personnes, est à la veille d'être complété. Proche de l'Université, laquelle d'ailleurs pourra facilement l'utiliser, il est déjà prêt à recevoir tout spécialement ceux et celles qui furent les préférés de Mgr Romero parce qu'ils furent aussi les préférés de Jésus. Nous prévoyons l'inauguration pour le 23 mars, la veille du 5e anniversaire du martyre de Mgr Romero, réservant ainsi la journée du 24 pour la célébration à la cathédrale où est conservée la dépouille mortelle et où résonne toujours la voix bien vivante de Monseigneur.

Nous savons que, dans le même esprit, en beaucoup d'endroits on se rappelle et on célèbre ces jours-là le martyre de Monseigneur. Mais nous aimerions que, cette année, ça se célèbre de façon spéciale à San Salvador. Ainsi, (...) nous voulons vous inviter à nous accompagner au moment de l'inauguration et de la consécration de l'église. Nous pensons que ce serait une bonne occasion pour vous de rencontrer personnellement les communautés pauvres d'El Salvador et, à travers elles, les terribles problèmes qui continuent à s'abattre sur notre peuple. Avec votre présence se renouvellerait notre espérance et avec votre solidarité, notre engagement à aller de l'avant. Peut-être aussi se renouvellerait votre enthousiasme grâce à cette nouvelle forme d'expérience religieuse, de sorte qu'en nous donnant de ce qui est vôtre, vous receviez aussi un peu de ce qui est nôtre.

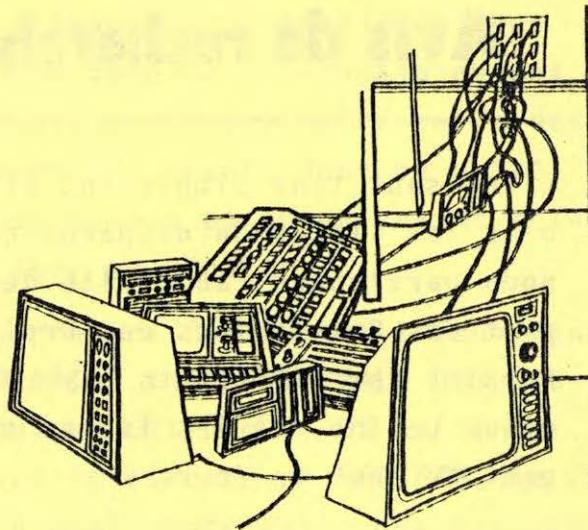
(...) Nous espérons que vous pourrez venir nombreux, en nous apportant la voix de vos communautés. Ainsi vous pourrez en retour rapporter la voix et le témoignage des nôtres dans un lien solide de communion ecclésiale et de solidarité humaine.

(...)

Avec toute notre gratitude et notre affection,

LES VIDEOS

SOLIDAIRES


 "SAN ROMERO DE AMERICA"

- Reportage sur l'assassinat de Mgr Oscar Romero.
- en VHS.
- en espagnol avec sous-titres anglais.

 "AYACUCHO, TERRE DES MORTS"

- Disparitions forcées au Pérou.
- en Beta, 30 minutes.
- en espagnol avec sous-titres anglais.

Disponibles au Comité Chrétien (frais de transport à payer)

Joignez-vous aux guatémaltèques lors de la prochaine

V I G I L E

- pour briser le silence entourant la disparition de 35,000 d'entre eux.
- le samedi 8 juin
- de midi à 13 heures
- face au Complexe Desjardins à Montréal.

Avis de recherche

Elles sont tout simplement effroyables les listes de disparus qui nous parviennent au Comité de la part des Commissions des Droits Humains des différents pays d'Amérique Latine. Et les listes s'allongent de jour en jour.

Tout cela se passe en 1985!

Pendant que nous sommes occupés aux éliminatoires de hockey, ce qu'on élimine en Amérique Latine, ce sont des êtres humains: des maris, leur femme, leurs enfants.

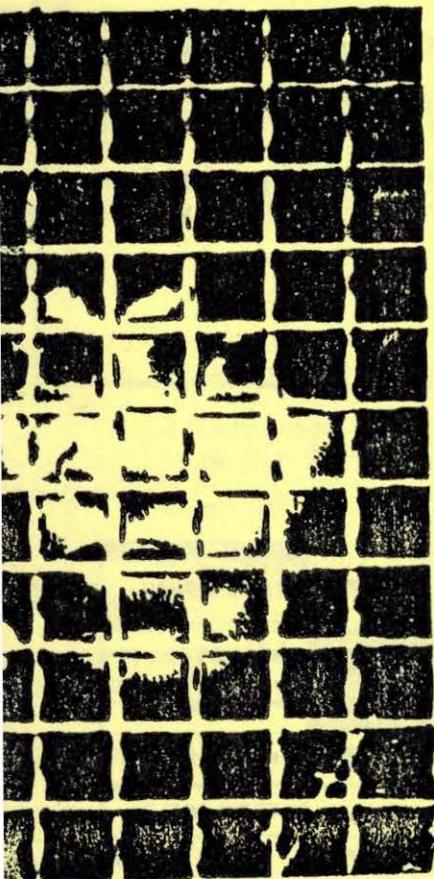
Les éliminer, c'est l'extrême. Mais ce qui précède est aussi pire: nous est-il réellement possible d'imaginer l'angoisse inhumaine de la femme dont le mari ou l'enfant a été séquestré par les forces de "l'ordre"? Ne pas savoir où ils sont détenus; ne pas savoir s'ils sont vivants; n'obtenir aucune réponse des autorités, ou sinon la menace de représailles si l'on insiste pour retrouver les siens.

La Semaine du Dis 26 au 31 mai 1985



POUR LA VIE ET LA
DES 90,000 DETENUS-DIS
EN AMERIQUE LATINE

du Disparu mai 1985



ET LA LIBERTE
NUS-DISPARUS
ATINE

La seule expérience capable de nous donner une idée de l'inhumain de ces situations, c'est peut-être celle des enlèvements d'enfants dont on a été témoin au Québec et qu'on craint tellement voir se répéter.

L'on comprendra facilement l'importance de la SEMAINE INTERNATIONALE DES DISPARUS qui se célèbre du 25 au 31 mai. C'est une initiative de FEDEFAM, la Fédération latinoaméricaine des Associations de Familles des Détenus-Disparus.

"HASTA ENCONTRARLOS"

Jusqu'à ce qu'on les retrouve.

"NI UN DESAPARECIDO MAS"

Jamais plus de disparus.

"CONSTRUYAMOS UNA AMERICA LATINA
SIN DESAPARECIDOS"

Construisons une Amérique Latine
sans disparus.

Autant de thèmes qui sont en vigueur
plus que jamais en cette semaine.

Surveillez les activités qui peuvent
se présenter dans votre milieu à ce
sujet, ou sinon, organisez-en une.

(Prière d'afficher)

Pouvez-vous PAYER UN TELEGRAMME ?

- Le Comité envoie constamment des télégrammes ou des "lettres de nuit".
- Il en coûte facilement \$15 chaque fois.
- Parlez-en à vos amis: ensemble vous pourriez probablement en payer un et contribuer à sauver ainsi la vie d'un détenu-disparu.

CNCP

INVOICE - FACTURE

COMITE CHRETIEN DROITS
HUMAINS AMERIQUE LAT
25 OUEST JARRY
H2P 1S6

P.O. BOX 377, STATION M,
TORONTO, ONTARIO M6S 4Y2
FOR INQUIRIES / POUR RENSEIGNEMENTS
TELEPHONE / TELEPHONE
TELEX / TELEX

PAYABLE AT THE
PAYEMENT ACCEPTÉ À LA
CANADIAN IMPERIAL BANK
OF COMMERCE
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE
DE COMMERCE
BANK OF NOVA SCOTIA
BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE
BANK OF MONTREAL
BANQUE DE MONTREAL
TORONTO DOMINION BANK
BANQUE TORONTO DOMINION
ROYAL BANK OF CANADA
BANQUE ROYALE DU CANADA

SERVICE		
TELEGRAM		
ACCOUNT NO. COMPTE N°	041214-0CJ769	
DATE YEAR MONTH DAY ANNEE MOIS JOUR	85 04 12	
ADDRESSEE DESTINATAIRE	MINISTRE JUST	
DESTINATION	TEGUCIGALPA	
CHARGE FRAIS	18.80	
TAX TAXE	1.69	
LATE PAYMENT CHARGE SUPPLEMENT DE RETARD	.00	
TOTAL DUE MONTANT À PAYER	20.49	

Due when rendered
Payable à la réception

Qu'est-ce que le RESEAU D'URGENCE?

DES FOIS,

FAUT

QU'ÇA

S'FASSE

BEN

VITE!

Depuis quelque temps déjà, le CCDHAL anime et coordonne une activité toute particulière d'appui et de soutien aux peuples d'Amérique latine: c'est le réseau d'urgence. Commencée par Kate Bulman, cette activité s'est rapidement imposée comme une action très importante. Voilà de quoi il s'agit:

Souvent nous recevons des communications, venant d'Amérique latine, qui nous rapportent des situations tragiques d'emprisonnements, de disparitions, de tortures. Les gens qui nous contactent nous demandent aussi d'intervenir auprès des autorités responsables pour solliciter l'arrêt immédiat de ces flagrantes violations des droits humains.

C'est alors que le réseau d'urgence entre en action. Bien sûr, nous, en tant que CCDHAL, nous envoyons notre protestation et exigeons le respect de la justice, mais, en même temps, nous relayons ces mêmes appels à un ensemble de groupes et de personnes qui nous ont fait connaître leur disponibilité pour envoyer des lettres et des télégrammes. Par-

Je veux participer au Réseau d'urgence

NOM:.....

RUE:.....

VILLE:..... PROVINCE:.....

CODE POSTAL:..... TEL:.....

fois, quand l'urgence est très pressante, nous acheminons les appels par téléphone, mais le plus souvent, cela se fait par la poste.

L'efficacité de cette action repose directement sur la rapidité: il s'agit de faire savoir aux dictateurs, aux tortionnaires et aux geoliers que l'on est au courant de leurs sales activités et que les yeux de la communauté internationale sont braqués sur eux. Et l'opinion de la communauté internationale est quelque chose qu'aucun pays au monde ne peut se permettre d'ignorer.

Malheureusement, le réseau d'urgence n'est pas la formule magique pour résoudre tous les problèmes de violations des droits humains en Amérique latine. Mais quand notre intervention, associée à celle d'autres copains et copines de plusieurs pays du monde, est rapide et précise, on arrive à obtenir des résultats appréciables et des victoires significatives. Ailleurs, dans ce même numéro de Caminando vous trouverez le rapport de quelques victoires obtenues récemment par les peuples d'Amérique latine avec l'appui de la solidarité internationale (les prisonniers politiques

condamnés à mort au Chili et la grève des travailleurs de Coca-Cola au Guatemala). Ce sont des cas où notre réseau d'urgence est intervenu et son action, conjuguée à celle de beaucoup d'autres gens, a donné les résultats attendus.

Nous sommes convaincus que le réseau d'urgence est un instrument efficace. Cependant nous sommes toujours en train d'améliorer son fonctionnement et de chercher de nouveaux adhérent-e-s. Avez-vous pensé à la force d'impact que l'on aura quand on sera 6 millions au Québec à envoyer des lettres et des télégrammes?...

Ceux et celles qui embarquent dans le réseau d'urgence verront de temps à autre le facteur leur amener des appels à intervenir. Personne n'est obligé de donner suite à tous les appels - nous savons que la poste coûte cher et les télégrammes encore davantage - mais leur engagement signifie qu'ils-elles acceptent d'en envoyer quelques-uns au cours de l'année.

Nous serons heureux de vous donner toutes les informations que vous demanderez et nous serons heureux de vous souhaiter la bienvenue dans le réseau d'urgence.

JE CROIS,
DONC JE LUTTE



Le Chili est un des pays qui pratiquent la déportation de ses citoyennes et de ses citoyens à l'intérieur des frontières nationales en vue de décourager l'opposition et la solidarité populaires.

Par Jacqueline Topouzian, du Centre diocésain de Longueuil, nous arrive une lettre de Ricardo. Il écrit aux habitants d'Arica où il a été arrêté et d'où il a été déporté à 2 500 km de chez lui.

Ricardo Enrique Fuentes Romero, ingénieur en mécanique et dirigeant du Service Paix et Justice (SERPAJ-Arica) a été déporté vers El Carmen (Chillan) par décret du Ministère de l'Intérieur du 26 décembre 1984.

Né à Valparaiso le 30 août 1953, il y a fait ses études secondaires. Il a par la suite fréquenté l'Université Federico Santa Maria où il a activement participé à la pastorale universitaire. En 1978, année où il recevait son diplôme d'ingénieur, il fondait SERPAJ-Valparaiso.

En 1980, il a été engagé comme professeur à l'Université du Nord. Ses préoccupations apostoliques l'amènent à travailler de nouveau à la pastorale universitaire, puis à fonder SERPAJ-Arica et à se consacrer au travail communautaire dans la localité de Cabo Aroca, où il a établi sa résidence. Son action en faveur de l'éducation populaire, des droits humains et de la non-violence active lui a valu l'exclusion de la chaire universitaire. Il est ainsi passé à l'emploi du Département des Services généraux de l'hôpital Juan Noé. Son engagement chrétien exerce une grande influence: il organise des ateliers de tissus dans sa localité, poursuivant à travers cela une action libératrice dans toutes les activités de la vie quotidienne.

Le Service Paix et Justice (SERPAJ-Chili) reconnaît en Ricardo Fuentes Romero l'un de ses meilleurs collaborateurs, et par son engagement chrétien, et par son témoignage en faveur de la lutte non-violente active.

Par lui, les nombreux-ses déporté-e-s inconnu-e-s de nous nous deviennent proches.

El Carmen, janvier 1985.

(...) Ceux qui m'ont arrêté et ceux qui sont chargés de me surveiller ne m'ont rien dit sur le pourquoi de mon arrestation. Au contraire, ils me posent des questions.

Il est possible qu'ici soit ma réponse:

JE CROIS en l'homme et en sa dignité, dignité de l'homme et de la femme comme fils et fille de Dieu. JE CROIS en la justice qui naît du coeur de l'homme et se traduit en un mode de vie où personne ne manque du nécessaire pour vivre et pour que cette vie soit digne. JE CROIS en les Droits de la Personne, qui sont la base de la paix, dans notre pays et dans le monde entier. JE CROIS en la libération du péché de l'homme, JE CROIS que Jésus-Christ peut faire changer notre coeur et l'acheminer vers les autres hommes. JE CROIS que les hommes et les femmes sincères sont capables de se préoccuper des autres et que la solidarité des uns avec les autres est capable de changer la structure sociale égoïste en un système social de partage; et qu'à personne ne manque le nécessaire non seulement pour rester en vie, mais pour vivre.

JE CROIS que Dieu règnera finalement sur la terre, dans la justice et la paix. JE CROIS EN CELA, ET C'EST POUR CELA QUE JE LUTTE.

JE LUTTE pour que prenne fin la misère. Pour que le riche n'ait plus de superflu, parce qu'il l'aura partagé avec son prochain. JE LUTTE pour que ceux qui sont écrasés par la faim ne se laissent pas détruire dans leur misère mais puissent comprendre les causes de leur faim: ce n'est pas par déveine ou par incapacité, mais à cause d'un système injuste qui leur refuse dès la nais-

sance la possibilité de vivre ou même la simple survie. JE LUTTE pour que les Droits de la Personne deviennent une réalité, et non seulement une aspiration de l'humanité. JE LUTTE pour que les hommes et les femmes de notre patrie participent activement à la défense de leurs droits. JE LUTTE pour que la solidarité et la fraternité s'étendent à toute notre nation. JE LUTTE pour que nous puissions vivre dans un monde où soit possible la réalisation personnelle de tous les êtres humains. JE LUTTE pour que les hommes et les femmes aient la possibilité d'être heureux. JE LUTTE pour que la justice et la paix soient une réalité. JE LUTTE pour que le Règne de Dieu grandisse dans nos vies. JE LUTTE POUR SUIVRE JESUS. Pour tout cela, JE LUTTE et JE PRIE.

JE PRIE Dieu que sa volonté soit faite. Comme elle se réalise au Ciel, qu'elle se fasse enfin sur notre terre. JE PRIE Dieu d'ouvrir les coeurs des oppresseurs pour qu'ils voient la terrible réalité de l'injustice qu'ils provoquent. JE PRIE Dieu que vienne enfin le jour où fleurissent tous les sacrifices de notre peuple pour l'amour de la liberté. JE PRIE Dieu que le monde soit capable de sanctifier son nom non seulement en paroles, mais dans les actes et les faits. JE PRIE Dieu qu'il pardonne toutes les offenses que l'homme fait à son frère, qu'il pardonne à celui qui torture et à l'assassin... qu'il ne nous abandonne pas à notre tentation de vengeance, d'indifférence ou de commodité.

JE PRIE Dieu que vienne son REGNE, qu'il envahisse l'homme dans son coeur et dans ses relations.

JE RENDS GRACE à Dieu pour l'Espérance et la Foi en ce que le destin de l'homme est Rencontre avec lui. JE RENDS GRACE à Dieu pour

l'Espérance et la Foi en ce que le destin de l'histoire humaine est la fraternité... JE RENDS GRACE A DIEU pour les frères dans la foi et l'idéal commun qui continuent à lutter. JE RENDS GRACE à Dieu d'avoir permis que je sois choisi pour que vous puissiez voir plus clairement l'injustice qui inonde notre terre.

JE RENDS GRACE A DIEU parce que vous ne restez pas inactifs et indifférents.

Fraternellement,

Ricardo Fuentes Romero

LETTRE D'APPUI AU P. LEONARDO BOFF

Laval (Québec, Canada), le 10 mai 1985.

Père Leonardo Boff, ofm,
 Convento do Sagrado Coração de Jesus,
 Petrópolis, R.J.,
 Brésil.

Cher frère Leonardo,

Les journaux de ce matin nous apprennent la décision romaine de vous contraindre au silence pour une durée que les mêmes sources d'information évaluent à une longue année.

Nous voulons tout d'abord vous dire combien une telle décision des autorités concernées nous apparaît contraire à la manière de Jésus de Nazareth, lui qui était si empressé à donner la parole et à écouter en toute vérité ceux et celles que d'autres, y compris les apôtres eux-mêmes, n'étaient pas disposés à entendre, comme on le voit dans le cas de l'aveugle de Jéricho (Lc 18, 38-43). Avec tristesse et même avec scandale, nous constatons également que la décision romaine va tout à fait à l'encontre de ce qui s'est passé le jour de la Pentecôte et

qui, en conséquence, devrait se vérifier à chaque moment de la vie de l'Eglise, à savoir ce phénomène que rapporte saint Luc: "Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint et se mirent à parler..." (Act. 2, 4)

De plus, nous voulons vous dire, cher Leonardo, que nous sommes tous très conscients que derrière la mesure disciplinaire qui vous frappe si durement, c'est l'Eglise des pauvres, une bonne partie de l'admirable Eglise du Brésil, les communautés ecclésiales de base et même le mouvement de la théologie et de la spiritualité de la libération qui sont frappés. Et ici, nous nous sentons personnellement visés à travers ces réalités qui nous inspirent, nous motivent et nous réconfortent profondément. Nous sommes tous étroitement liés à l'Amérique Latine, soit parce que nous y travaillons toujours, soit parce qu'après y avoir oeuvré pendant un bon nombre d'années, nous sommes maintenant engagés dans ces zones de plus en plus vastes de Quart et de Tiers-Mondes que nous trouvons dans notre pays d'origine.

Enfin, en vous exprimant notre solidarité fidèle et fraternelle dans le Seigneur qui, même ressuscité, se laisse reconnaître à ses plaies (cf. Jean 20, 27), nous vous remercions sincèrement pour l'infatigable contribution que vous avez offerte à un nombre incalculable de frères et de soeurs partout dans le monde, des frères et des soeurs qui, aujourd'hui, souffrons avec vous.

Nous sommes convaincus que ce silence, qui va tout à fait à l'encontre des droits humains les plus fondamentaux, et que vous acceptez néanmoins avec un esprit de foi en l'Eglise qui nous édifie, parlera de lui-même et continuera à sa façon, douloureuse, à répercuter le cri de tant de pauvres. Nous en sommes convaincus - et cela fortifie notre espérance pascale - parce que c'est le Seigneur lui-même qui, répondant à des pharisiens ombrageux qui voulaient faire taire les petits qui l'acclamaient, déclara: "Si eux se taisent, les pierres crieront!" (Lc 19, 40).

Des frères reconnaissants et solidaires,
tous prêtres des Missions-Etrangères
du Québec,

André LeBlanc, p.m.é.

(suivent les signatures de 21 personnes)

"LA THEOLOGIE DE LA LIBERATION ET L'EGLISE POPULAIRE CONSTITUENT POUR LES ETATS-UNIS UN PROBLEME DE SECURITE NATIONALE ET C'EST POUR CELA QUE CEUX-CI LES PRESENTENT COMME DES PIECES D'UNE STRATEGIE SOVIETIQUE.

AUSSI BIEN L'ADMINISTRATION REAGAN QUE LE VATICAN SAVENT QUE L'ENGAGEMENT CHRETIEN DANS LA REVOLUTION NICARAGUA-YENNE FAIT FIGURE DE SYMBOLE POUR LE RESTE DE L'EGLISE PROGRESSISTE D'AMERIQUE LATINE, ET EST COMME LE MODELE DONT LE SORT ENGENDRERA L'EVOLUTION DU FUTUR DE L'EGLISE DANS LE CONTINENT.

C'EST POUR CELA QUE LE NICARAGUA EST UNE ZONE D'URGENCE POUR L'UNE ET POUR L'AUTRE."

Ana María Ezcurra

(cité dans "Amanecer", no. 30-31, nov.-déc. 1984, p.44)

FORMULAIRE D'ABONNEMENT ET DE CONTRIBUTION

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

● Abonnement au
"Caminando"
(\$7.50 par année) _____

● Paiement d'un
télégramme
(\$15.00) _____

● Contribution au
travail du Comité _____

● Reçu pour fin
d'impôt (pour té- oui
légramme et con- non
tribution seulement

Faire un chèque à l'ordre de:

COMITE CHRETIEN POUR LES
DROITS HUMAINS EN AM.LAT.

25 ouest, rue Jarry,
Montréal
H2P 1S6

Tél.: (514) 387-2541, poste 38

SANCTUAIRE: UN REFUGE INVOLABLE

Aider les réfugié-e-s d'Amérique Centrale, surtout ceux et celles d'El Salvador et du Guatemala, voilà la préoccupation et la tâche principale de nombreux groupes religieux et nationaux des Etats-Unis.

Un grand nombre de Latino-Américain-e-s originaires d'El Salvador et du Guatemala furent la persécution politique et cherchent refuge aux Etats-Unis.

Depuis 1980, des groupes nationaux et religieux se sont impliqués dans un réseau d'aide aux réfugié-e-s que l'on identifie sous le nom de "sanctuaire". Ce qu'on indique par l'expression "sanctuaire", ce n'est pas seulement une église, ou une synagogue. Se déclarer sanctuaire, cela implique l'engagement de la part de ces Américain-e-s à offrir un appui communautaire, un toit, de la nourriture, des soins médicaux, si possible un emploi, et une aide légale. Les membres du réseau acceptent aussi le risque d'être emprisonné-e-s comme aboutissement de leurs peines.

Ce mouvement national du "sanctuaire" rejoint plus de 140 paroisses et communautés religieuses dans plus de soixante villes. Elles défient la loi américaine telle qu'interprétée par les services d'immigration.

Plus de 50 000 personnes, membres de ces communautés, participent consciemment et de multiples façons à cette décision collective et elles pourraient un jour se retrouver en prison si le Département de la Justice décidait d'intenter des poursuites. Déjà certains secteurs du réseau ont été inquiétés par la police.

Le 19 février 1985, toute une ville, celle de Berkeley, en Californie, est même devenue "une ville sanctuaire, un refuge pour les personnes de l'Amérique centrale qui fuyaient la violence de leur pays." (communiqué du maire, M. Eugene Newport).

SOMMAIRE

C'est à vous qu'ça s'adresse	2
Solidarité internationale: une réussite au Nicaragua	4
Inauguration du sanctuaire dédié à Mgr Romero	11
Semaine des Disparus	13-16
Qu'est-ce qu le Réseau d'Urgence?	17
"Je crois donc je lutte": lettre de Ricardo déporté	20
Appui à Leonardo Boff	24
Reagan et le Vatican	26
Le mouvement des "sanctuaires" aux U.S.A.	27

